



# PLAN D'ÉDUCATION

**2024-2027**

# INTRODUCTION

Le Plan d'éducation du Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) est établi annuellement selon les paramètres prescrits par le ministère de l'Éducation de l'Alberta dans le cadre du modèle de l'assurance et de la qualité. Le Plan d'éducation 2024-2027 poursuit les engagements entrepris depuis quelques années pour assurer la réussite des élèves ainsi que leur bien-être dans un environnement bienveillant. Le concept de l'amélioration continue demeure au centre des interventions d'une organisation apprenante qui vise l'excellence et une équivalence réelle en matière d'éducation francophone. Les besoins des élèves sont rencontrés dans un milieu de valorisation identitaire, langagière et culturelle dans des écoles dynamiques.

## MISSION

Offrir à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire.

## VISION

Fiers francophones, citoyens accomplis et engagés.

## PRINCIPES DIRECTEURS

**FIERTÉ FRANCOPHONE** Le français est au cœur de notre raison d'être. Nous nous affirmons comme francophones. Nous offrons un cheminement scolaire qui favorise la construction identitaire.

**CULTURE DE RÉUSSITE** Nous valorisons le dépassement de soi. Nos décisions se prennent à partir de données factuelles.

**GESTION D'UN CONSEIL COMPOSÉ** Nous respectons les droits constitutionnels protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Loi concernant l'Alberta*. Nos décisions sont prises en tenant compte de l'intérêt de tous nos élèves, qu'ils fréquentent les écoles publiques ou les écoles catholiques.

- Nos écoles publiques sont non confessionnelles. Nous accueillons les élèves peu importe leur religion, dans un milieu inclusif où le respect est une valeur fondamentale.
- La foi est au cœur de nos écoles catholiques. Par nos paroles et nos gestes, nous personnifions les vertus de l'Église catholique telles que l'espérance, la charité et l'amour.

**INCLUSION ET RESPECT** Nous faisons preuve d'ouverture, d'écoute et favorisons le dialogue. Nous apprécions les différences et valorisons chaque individu. Nous visons sur des milieux accueillants qui sont empreints d'empathie et de compassion.

**ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE** Nous favorisons un climat qui place l'école au centre de la communauté et nous encourageons les partenariats en vue d'améliorer les apprentissages de nos élèves, de rendre nos familles plus fortes et de vitaliser nos communautés.

# CONCERTATION AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Le Conseil élu du CSCN prévoit des activités de concertations formelles et informelles avec les parents, les élèves, le personnel et d'autres intervenants communautaires. La liste ci-dessous présente quelques exemples des activités d'engagement du CSCN avec les parties prenantes qui continueront d'être réalisées ou qui sont prévues dans les prochaines années.

## CONSEILS D'ÉCOLE

Les conseils d'école jouent un rôle essentiel au sein du système scolaire. Les membres du Conseil élu du CSCN rencontrent chaque conseil d'école durant l'année scolaire afin de partager les orientations du CSCN. Durant une rencontre formelle, les membres des conseils d'école peuvent souligner les succès de leur école tout en partageant leurs préoccupations.

## RENCONTRE DES PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DES CONSEILS D'ÉCOLE

En plus des rencontres périodiques avec chaque conseil d'école, le Conseil élu organise une journée de rencontre avec les présidences des conseils d'école pour approfondir des thématiques essentielles au fonctionnement de l'éducation francophone. Au courant de la dernière année, des thématiques comme l'offre de services dans les écoles du CSCN et l'arrivée de l'intelligence artificielle ont été abordées comme sujets. Cette rencontre se veut une occasion de réseautage pour les représentants des conseils d'école avec les membres du Conseil élu ainsi que l'administration du CSCN.

## AUDITIONS LORS DES RENCONTRES PUBLIQUES DU CONSEIL ÉLU

Les différentes parties prenantes de l'éducation francophone du territoire du CSCN sont invitées à faire une présentation au Conseil élu lors des réunions ordinaires. Environ neuf réunions ordinaires sont au programme durant l'année scolaire. Des auditions de délégations sont possibles et les parties prenantes sont encouragées à faire une demande auprès du CSCN pour partager leurs projets ou leurs questions.

## ENGAGEMENT DANS LE PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE DES ÉCOLES

Le processus de reddition de comptes du CSCN oblige les écoles à partager le contenu du Plan d'amélioration continue (PAC) avec les parents. Des comptes-rendus périodiques sont prévus durant l'année lors des rencontres des conseils d'écoles pour obtenir de la rétroaction. De plus, un bilan provisoire est préparé en fin d'année pour rendre compte de l'avancement des moyens prévus dans le PAC. Ce genre de pratiques contribue aux partenariats souhaités entre les parents et l'école en vertu de la section 12 de la School Councils Regulation.

## CONVERSATIONS DE COLLABORATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

L'équipe administrative rencontre périodiquement les représentants des différentes catégories du personnel pour rassembler le personnel du CSCN autour d'enjeux opérationnels et stratégiques.

## SONDAGES AUPRÈS DES EMPLOYÉS

Des systèmes de collecte de données sont institués pour recueillir l'apport des élèves, des parents et des membres de la collectivité sur le fonctionnement optimal de l'école. Des outils comme NotreÉCOLE ou, encore plus récemment, le recensement sociodémographique combiné à un sondage de l'expérience des élèves servent à recueillir des informations pour orienter les décisions du Conseil élu et de l'administration du CSCN. Pour le personnel, l'index de l'expérience de l'employé vise à valider les encadrements mis en place.

## **BUDGET ET PLAN D'IMMOBILISATIONS**

Le budget 2024-2025 du CSCN est disponible ici :  
<https://centrenord.ab.ca/conseil/rapports/rapports-financiers>

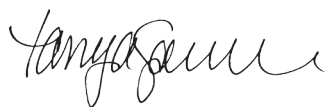
Le plan d'immobilisations du CSCN est disponible ici :  
<https://centrenord.ab.ca/conseil/rapports/plans-d-immobilisations>

Le Plan d'éducation du CSCN est disponible ici :  
<https://centrenord.ab.ca/conseil/rapports/rapports-annuels>

## ÉNONCÉ DES RESPONSABILITÉS POUR LE PLAN D'ÉDUCATION

Le Plan d'éducation du Conseil scolaire Centre-Nord qui commence le 1<sup>er</sup> septembre 2024 a été préparé sous la direction du Conseil élu, et ce, conformément à ses responsabilités en vertu de la loi sur l'éducation (*Education Act*) et de la loi sur la transparence fiscale (*Fiscal Planning and Transparency Act*). Ce plan a été élaboré dans le cadre du plan d'activités et du plan financier du gouvernement provincial. Le CSCN a utilisé ses résultats du rendement afin d'élaborer le plan et s'est ensuite engagé à mettre en œuvre les stratégies qui y sont énoncées dans le but d'améliorer l'apprentissage et les résultats des élèves.

Le Conseil élu a approuvé le Plan d'éducation pour la période allant de 2024 à 2027 lors de sa réunion ordinaire du 22 mai 2024.



Signature de la présidente du Conseil élu du Conseil scolaire Centre-Nord

# PLAN D'ÉDUCATION

**ANNÉES SCOLAIRES** 2024-2027

**DOMAINE** Progrès et rendement de l'élève

<b>Orientation générale</b>	Appuyer la réussite de chaque élève.
<b>Comprendre le contexte</b>	Le CSCN poursuivra ses efforts pour mettre en place des approches continues et cohérentes afin d'assurer la réussite de tous ses élèves. Depuis 2016, le CSCN mise, entre autres, sur une gestion basée sur le monitoring régulier des résultats. En effet, chaque école possède un « Plan d'amélioration continue » (PAC) qui comprend au minimum un objectif rattaché à la réussite des élèves selon le profil de résultats de l'école et le profil d'élèves afin d'assurer le développement intégral de leurs compétences.
<b>Objectif</b>	Identifier et réduire les obstacles à la réussite de chaque élève.

<b>Stratégies principales</b>	<b>Mesures</b>
<p>Monitorer la progression des apprentissages afin d'orienter la pratique scolaire et permettre la réussite de chaque élève.</p> <p>Accompagner les équipes-écoles dans l'actualisation des plans d'amélioration continue.</p> <p>Mettre en œuvre une approche d'accompagnement et d'orientation scolaire pour les élèves qui intègrent le parcours scolaire en cours d'année.</p>	<p><b>Les mesures du ministère de l'Éducation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats des tests de rendement provinciaux – données générales et résultats de cours spécifiques des élèves</li> <li>• Résultats des examens en vue de l'obtention du diplôme de 12<sup>e</sup> année – données générales et résultats de cours spécifiques des élèves</li> <li>• Taux d'achèvement des études secondaires sur 3 ans et 5 ans</li> <li>• Taux annuel de décrochage des élèves</li> </ul> <p><b>Les mesures locales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats du sondage NotreÉCOLE ou du recensement sociodémographique</li> </ul>

# PLAN D'ÉDUCATION

**ANNÉES SCOLAIRES** 2024-2027

**DOMAINE** Appui à l'apprentissage

<b>Orientation générale</b>	Appuyer la réussite de chaque élève.
<b>Comprendre le contexte</b>	Le CSCN s'engage à assurer la réussite et le bien-être de tous les élèves. Le CSCN reconnaît qu'en tant que système, le bien-être de la communauté scolaire doit être assuré pour toutes ses parties prenantes. Des données fiables soutiennent une prise de décision efficace en plus d'aider le CSCN à être proactif et responsable envers les familles, les élèves et le personnel de ses communautés scolaires.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire.</li> <li>• Mieux connaître et comprendre les populations étudiantes, les employés et les communautés scolaires du CSCN pour poursuivre la mise en place d'environnements d'apprentissage inclusifs.</li> </ul>

<b>Stratégies principales</b>	<b>Mesures</b>
Poursuivre le développement d'un plan intégré favorisant un milieu de travail inclusif et bienveillant.	<b>Les mesures du ministère de l'Éducation</b> Résultats des sept mesures du pilier de responsabilisation  <b>Les mesures locales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats au sondage NotreÉcole</li> <li>• Information provenant de nos démarches de collecte de données auprès des parties prenantes</li> </ul>
Analyser les résultats des collectes de données de 2023-2024 et formuler des axes d'intervention pour favoriser l'épanouissement d'environnements scolaires bienveillants et inclusifs.	
Mettre en œuvre des mécanismes qui encadrent l'analyse des ensembles de données avec les équipes-écoles afin de démontrer les tendances entourant la réussite, l'épanouissement et l'engagement communautaire.	
Actualiser et optimiser la programmation dans les écoles à l'aide des principes directeurs entourant la pédagogie culturelle.	

# PLAN D'ÉDUCATION

**ANNÉES SCOLAIRES** 2023-2026

**DOMAINE** Enseignement et leadership

<b>Orientation générale</b>	Appuyer la réussite de chaque élève.
<b>Comprendre le contexte</b>	Le CSCN maintient l'encadrement des équipes-écoles avec une démarche fondée sur cinq dimensions des écoles efficaces : la réussite des élèves au cœur d'une approche guidée par les données; un appui continu visant l'amélioration de l'enseignement; un appui continu pour une programmation scolaire garantie et viable; une approche scolaire collaborative et une ambiance scolaire propice à l'apprentissage. Le CSCN considère que l'harmonisation des pratiques pédagogiques constitue un des principaux pivots de la réussite des élèves et c'est pourquoi il soutient le développement pédagogique de ses équipes-écoles.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une stratégie globale pour offrir des environnements d'apprentissage et professionnels inclusifs et de haute qualité.</li> <li>• Mettre en œuvre une démarche de soutien des pratiques pédagogiques favorisant la réussite de chaque élève.</li> </ul>

<b>Stratégies principales</b>	<b>Mesures</b>
Mettre en œuvre une démarche d'accompagnement professionnel pour assurer une compréhension approfondie des programmes d'études.	<b>Les mesures du ministère de l'Éducation</b> Résultats sur la bienveillance du pilier de responsabilisation  <b>Les mesures locales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil d'analyse des structures collaboratives</li> <li>• Index de l'employé</li> <li>• Appréciation du personnel des formations professionnelles</li> </ul>
Soutenir le développement de structures collaboratives fondées sur les données qui appuient l'enseignement et la réussite de chaque élève.	
Poursuivre la mise en place d'un encadrement, incluant du perfectionnement professionnel, pour améliorer la capacité des équipes-écoles dans les domaines tels que les perspectives des Premières Nations, Métis et Inuits et la diversité culturelle, plus particulièrement les élèves noirs.	



# PLAN D'ÉDUCATION

**ANNÉES SCOLAIRES** 2023-2026

**DOMAINE** Gouvernance

<b>Orientation générale</b>	Fournir une éducation équivalente à la majorité qui répond aux besoins des élèves francophones et se trouve dans des installations scolaires de qualité.
<b>Comprendre le contexte</b>	Le CSCN développe et offre de programmes d'équivalence réelle aux programmes de la majorité anglophone et dans des installations scolaires qui assurent un milieu d'apprentissage bienveillant et inclusif. La demande potentielle pour l'éducation francophone est beaucoup plus élevée que les inscriptions présentement comptabilisées dans ses écoles. Afin de refléter le nouveau paysage juridique à la suite du jugement de la Cour suprême du Canada de juin 2020 concernant l'enseignement en français, le CSCN veut se doter des ressources nécessaires pour offrir une expérience éducative équivalente à celle offerte dans les écoles de langue anglaise.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre un plan d'immobilisations renouvelé qui s'appuie sur un cadre clair pour l'évaluation des obligations et des droits en vertu de l'article 23 de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>.</li> <li>• Assurer un financement adéquat pour les opérations et l'entretien des édifices du CSCN.</li> <li>• Assurer un financement adéquat qui permet l'offre d'une programmation équivalente à la majorité dans l'ensemble des écoles du CSCN.</li> </ul>

<b>Stratégies principales</b>	<b>Mesures</b>
Poursuivre la sensibilisation politique afin d'obtenir de nouvelles installations scolaires, du financement et des programmes d'études qui répondent aux besoins des élèves francophones.	<b>Les mesures du ministère de l'Éducation</b> Résultats sur les environnements d'apprentissage sécuritaires et bienveillants du pilier de responsabilisation  <b>Les mesures locales</b> Le nombre de projets d'immobilisation obtenus et complétés
Maintenir des engagements et des stratégies de communication continue avec les parties prenantes (parents, conseils d'école, ministère de l'Éducation et autres partenaires).	

# PLAN D'ÉDUCATION

**ANNÉES SCOLAIRES** 2023-2026

**DOMAINE** Gouvernance

<b>Orientation générale</b>	Offrir l'occasion aux parties prenantes de contribuer à la réussite des élèves.
<b>Comprendre le contexte</b>	Les décisions du CSCN sont prises en tenant compte de l'intérêt de tous ses élèves. Nous favorisons un climat qui place l'école au centre de la communauté et qui encourage les partenariats en vue d'améliorer les apprentissages des élèves, qu'ils fréquentent nos écoles publiques ou catholiques, et de vitaliser nos communautés. Une perception positive des parents par rapport au milieu scolaire favorise leur soutien envers les initiatives des écoles pour l'amélioration continue de celles-ci.
<b>Objectif</b>	Engager une communication continue avec les partenaires éducatifs pour favoriser l'amélioration continue, la prise de décision et l'efficacité du système scolaire.

<b>Stratégies principales</b>	<b>Mesures</b>
Favoriser la transparence en poursuivant, de manière ciblée, des initiatives de collaboration avec les intervenants du CSCN sur différents enjeux de l'éducation francophone par le biais de rencontres, groupes de discussion, sondages, comités consultatifs et autres mécanismes d'engagement.	<b>Les mesures du ministère de l'Éducation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les indicateurs du niveau d'appartenance des familles</li> <li>• Le niveau de satisfaction des parents et des membres du personnel en ce qui concerne la bienveillance du milieu scolaire</li> <li>• Les résultats de l'engagement des parents du modèle d'assurance et de qualité</li> </ul> <b>Les mesures locales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats des exercices d'engagement des parties prenantes du CSCN</li> <li>• Les données sur l'expérience des élèves</li> <li>• Le cahier des politiques du CSCN</li> </ul>
Poursuivre la révision des politiques du CSCN.	
Continuer de fournir au Conseil élu et aux parents des mises à jour des plans d'amélioration continue des écoles dans différents domaines de la planification stratégique du CSCN, dont la littératie et la numératie, ainsi que les niveaux de réussite des élèves des minorités visibles et des élèves des Premières Nations, Métis et Inuits.	
Encourager la participation active des parents dans l'exercice démocratique de la gouvernance du Conseil élu.	
Développer une structure pour fournir une voix aux élèves dans les orientations stratégiques du CSCN.	

